

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 26 JUIN 2025**

N°048

<b>DISPOSITIF "C'EST MON PATRIMOINE" MISE À DISPOSITION GRACIEUSE DU THÉÂTRE JEAN ALARAY ET DE L'ÉCOLE JEAN JAURÈS</b>			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 32	Nombre de Membres Votants : 41	Date de la Convocation : 19 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt six juin, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme LETAO, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. ARIAS, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. BUSTOS, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX

**EXCUSES** : Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS donne pouvoir à Mme GODEFROY, M. LECINA donne pouvoir à M. JORDAN, Mme GASC donne pouvoir à M. LAREDJ, M. OUDDANE donne pouvoir à M. BUSTOS, Mme RIVEL donne pouvoir à M. ICHE, Mme GALBEZ donne pouvoir à Mme BOUTALEB, Mme JULIEN donne pouvoir à M. BELMAS, M. DUTHU donne pouvoir à Mme BERNARD conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code General des Collectivités Territoriales.

**ABSENT** : M. MONTAGNE.

**ABSENT EXCUSE** : Mme KERRINCKX.

Mme Emilie TRIAY est désignée comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

Le GRAPH organisera durant l'été 2025 l'opération intitulée « C'est mon Patrimoine ». Ce dispositif initié par le ministère de la Culture est un projet reconduit d'année en d'année, en partenariat avec le service du Patrimoine de la ville.

L'édition 2025 nécessite la mise à disposition du théâtre Jean-Alary ainsi que de l'école Jean-Jaurès.

Ces ateliers composés de 6 à 12 enfants issus des quartiers prioritaires se dérouleront 3 jours par semaine sur une période s'échelonnant du 15 au 18 et du 21 au 25 juillet, au cours desquels la valorisation du patrimoine sera traitée de manière transversale entre photographie et autres disciplines artistiques telles que le théâtre, le roman graphique, la sculpture, les arts numériques.

De plus, la restitution publique de ce travail, sous forme d'exposition, sera visible lors des Journées Européennes du Patrimoine dans le hall du théâtre Jean-Alary.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la mise à disposition gracieuse des deux lieux précités au GRAPH,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer et à exécuter tous les actes à intervenir.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOpte à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,  
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250626-25562A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/07/2025  
Publication : 03/07/2025